

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de la Défense Nationale**

**Commandement de la Gendarmerie Nationale**

**MISE EN DEMEURE N° 01**

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché N°2677/0253 du 31/12/2020, portant sur la Réalisation en dur d'une Brigade Territoriale de la Gendarmerie Nationale à la wilaya d'Illizi, conclu avec **SARL DINO ROUTE**, dont le siège social lot n°121 Hamiz 04 Dar El Beida Wilaya d'Alger, cette dernière est mise en demeure n°01 pour le non-respect de ses engagements contractuels.

A Cet effet, **SARL DINO ROUTE** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.